

Esclaves noirs en Méditerranée

Jean-Michel Deveau



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/cdlm/27>

DOI : [10.4000/cdlm.27](https://doi.org/10.4000/cdlm.27)

ISSN : 1773-0201

Éditeur

Centre de la Méditerranée moderne et contemporaine

Édition imprimée

Date de publication : 15 décembre 2002

Pagination : 205-218

ISSN : 0395-9317

Référence électronique

Jean-Michel Deveau, « Esclaves noirs en Méditerranée », *Cahiers de la Méditerranée* [En ligne], 65 | 2002, mis en ligne le 15 octobre 2004, consulté le 07 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/cdlm/27> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/cdlm.27>

Ce document a été généré automatiquement le 7 septembre 2020.

© Tous droits réservés

Esclaves noirs en Méditerranée

Jean-Michel Deveau

- 1 Dans le cadre d'une rencontre consacrée à l'étude de l'esclavage en Méditerranée, il était difficile de laisser sous silence une des pages les plus méconnues, mais peut aussi l'une des plus importantes qui a affecté les relations entre les rives de cette mer et l'Afrique sahélienne. On reste sur les retranchements d'un tabou pour une histoire qui débute avec la conquête arabe et ne s'achève officiellement que dans un tardif XIX^e siècle.
- 2 Il n'est pas question dans ce bref article d'innover sur la base de nouvelles recherches en archives, mais simplement de dresser un bilan historiographique. L'impulsion donnée depuis une dizaine d'année par l'UNESCO aux recherches sur l'esclavage s'est heurtée à une fin de non recevoir pour ce qui concernait ce sujet. Aussi n'en trouve-t-on que des bribes éparses dans une somme de publications dont cette communication tente de reprendre l'essentiel.
- 3 La présence d'esclaves noirs est attestée dès la plus haute antiquité sur les rives de la Méditerranée, et lorsque s'achève l'époque moderne ils sont encore légions sur l'ensemble des rivages du monde musulman. Or cette constante de l'histoire méditerranéenne n'a laissé que des traces aussi ténues qu'éparses dans les sources, d'où la difficulté de cerner avec précision son ampleur et les mécanismes de son fonctionnement.
- 4 Paradoxalement les sources médiévales sont beaucoup plus abondantes, surtout grâce aux chroniques des empires du Mali, édifiés sur le bassin du Niger à partir de la pénétration musulmane au sud du Sahara. Le Tarikh el-Fettach et le Tarikh el-Soudan, en particulier, renseignent abondamment sur les captures, sur les ventes et sur la traite transsaharienne à partir de Djenné ou de Tombouctou¹. Cependant l'historiographie semble encore balbutier dans une enfance très ignorante de l'arabe et du turc, car, semble-t-il, de nombreux manuscrits dorment encore dans les archives des pays qui ont relevé de la mouvance de l'ancien empire turc.
- 5 Il semble également qu'un certain tabou relatif à ce sujet n'encourage pas particulièrement les recherches. Cependant quelques auteurs commencent à s'y aventurer certes avec prudence, mais aussi avec une liberté d'esprit qui ne peut

qu'encourager les nouvelles générations d'historiens². En revanche si les sources occidentales ont été beaucoup plus sollicitées, les chercheurs ont plutôt centré leur problématique générale de l'esclavage dans le monde méditerranéen, ne travaillant que par incidence sur la spécificité sub-saharienne.

- 6 Pendant longtemps on a évacué le problème en considérant qu'à partir du XVI^e siècle, la traite atlantique avait tari le flux médiéval transsaharien. Cette thèse, présentée comme un axiome, arrangeait l'école historique de tendance tiers-mondiste qui la répétait à longueur d'ouvrages sans se poser plus de problème sur cette vision des choses érigée en dogme. Il est donc intéressant de s'interroger sur la réalité de la présence de ces Noirs qui s'inscrit en continu sur les rivages méditerranéens depuis la fin du XV^e siècle, alors que les caravelles d'Henri le navigateur débarquèrent leurs premières victimes sur les marchés du Portugal, jusqu'au XIX^e siècle marqué par l'abolition de la traite en 1815.
- 7 Là encore, sans preuve scientifique, on a longtemps admis que cette abolition avait réactivé les courants caravaniers de la traite transsaharienne. Mais c'est entrer dans une nouvelle problématique qui dépasse les limites chronologiques de cette étude centrée sur la période moderne.

I - Qui sont ces esclaves ?

- 8 L'image d'Epinal traditionnelle a popularisé l'esclave domestique jusqu'à faire de l'odalisque un archétype de la peinture orientaliste des XVIII^e et XIX^e siècles. Elle donne au tableau la tache sombre qui rehausse le chatoyement lumineux où se prélassent des Blanches aux lignes opulentes. Deux siècles plus tôt c'étaient des hommes qui jouaient ce rôle. Les traits franchement négroïdes du visage surmontaient la livrée princière de leur maître qu'ils servaient à table ou aidaient dans une scène diplomatique ou militaire.
- 9 Ces visions un peu réductrices par la seule représentation domestique n'en figuraient pas moins une réalité largement répandue. En Méditerranée musulmane, l'esclave est d'abord un domestique, sans que l'on puisse actuellement avancer aucune statistique sur son importance relative. Domesticité semble-t-il nombreuse dans les familles riches puisqu'il est de coutume d'offrir une esclave noire en cadeau de noces à Fès au XV^e siècle.
- 10 Selon Haëdo deux siècles plus tard, à Alger :
« les principales dames qui sortent, mènent avec elles autant de négresses (elles en ont plusieurs qui valent de 25 à 30 écus chacune) que de blanches chrétiennes dont elles ont aussi beaucoup(...). Il y en a qui ont une escorte de quatre, de six et même de dix esclaves³ ».
- 11 Selon la tradition, toutes ces esclaves auraient été traitées avec la plus grande bonté, étant parfois même considérées comme membres de la famille, sortes de parents pauvres accablés par le destin. Dans les villes, on leur enseignait l'arabe, et en général on essayait de convertir les Noires à l'Islam. Conversions superficielles, impossibles à cataloguer dans le cadre d'une acculturation réussie.
- 12 A la première occasion le vernis islamique craquait, laissant place à un retour aux coutumes sub-sahariennes, comme on pouvait le constater, par exemple à l'occasion des mariages. En effet, avec le consentement de leur maître ces femmes pouvaient épouser un esclave.

- 13 Plus au sud, dans le désert presque toutes les tribus nomades ont à leur service de nombreuses femmes noires, toujours aussi bien traitées, dit-on. Certaines, après une période de bons et loyaux services, retrouvaient la liberté au sein de la tribu avec les mêmes droits que les autres membres.
- 14 Ce discours, repris dans la seule analyse herméneutique des textes sacrés, demanderait une étude de cas vécus, encore impossible à faire faute de sources en langue arabe, si toutefois elles existent, car, pour l'instant, aucune n'a encore été mise à jour. En revanche, les études de cas relatées par Claude Meillassous pour l'époque contemporaine, sur la base d'enquêtes orales laissent entrevoir une réalité beaucoup plus sordide dans le monde des Touareg. Alors peut-on extrapoler dans le temps et dans l'espace ?⁴
- 15 Beaucoup de Noires furent enfermées comme concubines dans les maisonnées. Elles avaient auprès des Arabes une réputation de beauté et de performances physiques qui les faisaient rechercher quel qu'en fût le prix. Leur nombre reste tout aussi mystérieux que le secret des harems, mais on peut l'estimer suffisamment important puisqu'elles ont réussi à métisser une bonne partie de la population sur un espace qui joint la zone des oasis à la latitude de Warghla aux centres de redistribution comme Sidjilmassa ou Fés.
- 16 Au chapitre de la domesticité, les eunuques noirs ont troublé l'imaginaire occidental, mais l'approche statistique reste aussi impressionniste que la précédente. Les Noirs n'ont pas été les seuls mais ils semblent de loin les plus nombreux. En revanche, la réalité sociologique a pris un relief, certes poétique, mais probablement très voisine du vécu avec la traduction des *Mille et une Nuits* par Galland à l'aube du XVIII^e siècle⁵.
- 17 Sans égard pour la misère de ces malheureux, on distinguait ceux qui avaient subi l'ablation des seuls testicules et ceux dont on avait coupé la totalité des organes sexuels. L'opération était pratiquée après la traversée du Sahara, très souvent en Egypte où les moines coptes s'en étaient fait une spécialité. Seuls ceux de la deuxième catégorie étaient commis à la garde des harems, car les autres conservaient une capacité d'érection, qui selon la rumeur publique, les rendait encore plus désirables. La fidélité des uns et des autres valait toutes les gardes prétorienne. Sachant que le reste de la société les rejetait sans appel, ils ne trouvaient de compensation affective que dans la reconnaissance de leur maître. Un véritable transfert au sens freudien s'opérait qui n'a pas encore été étudié par les psychanalystes.
- 18 Quoi qu'il en soit, l'eunuque était symbole de richesse puisqu'il valait plus du double de l'esclave ordinaire. A partir du IX^e siècle leur nombre se multiplie dans les palais princiers. Le calife Al-Muqtadir (908-932) en aurait possédé 11000 dont 7000 Noirs, rapport numérique qui se passe de commentaire sur l'écrasante majorité des Africains. La cour ottomane allait les chercher en Egypte. Certains ont rempli de très hautes fonctions, et, à partir de 1582, les Noirs supplantent définitivement les eunuques blancs dans la fonction publique. En Arabie, on en trouvait beaucoup employés sur les lieux saints où certains ont réalisé d'énormes fortunes.
- 19 Pour être complet il faudrait ajouter ceux qui assuraient un simple service domestique, ou ceux qui avaient des fonctions dans l'économie, ou dans l'armée comme nous allons le voir.
- 20 Les gardes noires apparaissent dès le début de la conquête islamique en Tunisie et en Egypte.

- 21 Dans ce dernier pays, elle comptera jusqu'à 40 000 hommes à la fin du IX^e siècle et autant au début du XII^e, et finira par jouer un rôle si important qu'on l'estimera dangereuse. A plusieurs reprises le pouvoir encouragea la foule à les massacrer. En 1169, lors d'une dernière tentative de soulèvement, 50 000 Noirs furent mis hors de combat, mais l'alerte avait été si chaude que la garde fut définitivement supprimée, ce qui n'empêcha pas de continuer à enrôler des Africains dans les autres corps de troupe.
- 22 Au Maroc, ce corps d'élite dura beaucoup plus longtemps. Mulay Isma'il (1672-1727) organisa même non plus un corps de garde, mais une véritable armée noire. A partir de 1672, les expéditions se multiplient vers le sud pour razzier les Noirs ou en acheter sur les grands marchés du Soudan, à Djenné ou à Tombouctou. Très vite cette armée devient si nombreuse que le sultan bâtit une ville pour la loger. Les soldats sont encouragés à se marier et leurs enfants deviennent à leur tour soldats-esclaves. A 16 ans ils achèvent leur formation et épousent une jeune négresse afin que leurs enfants les remplacent un jour. Le système fonctionna si bien qu'un siècle plus tard ce corps était devenu la première force de l'Etat et décidait du maintien ou de la chute du souverain et de ses collaborateurs. Sadi Muammad, menacé d'une nouvelle révolte dissout définitivement le corps et en dispersa les hommes sur l'ensemble du royaume.
- 23 Le système productif méditerranéen ne semble pas avoir retenu une foule d'esclaves comme cela fut le cas dans la Caraïbe ou aux Etats-Unis par exemple. Seul l'orient mésopotamien semble avoir utilisé le travail servile sur une échelle comparable à celle de l'Amérique. Les itinéraires de cette traite passaient par le Sahara et par les berges méditerranéennes autant que par celles de la mer Rouge.
- 24 Les travaux d'Alexandre Popovic sur les grandes révoltes des VII^e et IX^e siècles en révèlent l'ampleur, mais rien de comparable n'a encore été entrepris pour l'époque moderne en Méditerranée. On connaît cependant l'importance des plantations de canne à sucre du Maroc dont l'essentiel de la main-d'œuvre provenait du sud du Sahara. Là encore de sérieuses révoltes dans les années 1576-1598 ont dû ébranler le système, mais on en ignore à peu près tout, aussi bien des conditions que du déroulement.
- 25 Hors de ce cas, semble-t-il marginal du Maroc, le travail des esclaves noirs relève beaucoup plus du saupoudrage artisanal que de la concentration industrielle. Ce qui n'exclut pas un total important d'hommes ou de femmes mis au service d'un superflu. Il vaudrait donc mieux parler d'une société d'esclavage que d'une société esclavagiste.

II - Zones de capture et itinéraires de traite

- 26 Depuis que les musulmans ont investi la traite transsaharienne, deux grandes zones d'approvisionnement divisent la région du Sahel.
- 27 - A l'est, sur une bande qui englobe l'actuel Soudan et les marges de l'Erythrée et de l'Ethiopie, la tradition des razzias remontaient à une époque très ancienne. Les Pharaons souvent en guerre contre ces turbulents voisins leur imposaient déjà des tributs en esclaves. Le traité de 651 av. JC les obligeait à en livrer 360 par an et précisait qu'ils devaient tous être de magnifiques spécimens humains, en excellente forme, ni impubères, ni trop vieux. A l'extrême est, la corne de l'Afrique alimentait un fort courant en direction de l'Arabie et du Golfe Persique, comme nous l'avons vu pour une période ultérieure au moment des révoltes de Basra.
- 28 - La seconde zone à l'ouest s'étend sur la vallée du Niger et pousse des extensions en direction de la Sénégambie et du golfe de Guinée. Sur cette immense région à échelle

continentale, une continuité opiniâtre de rafles travers l'histoire du VII^e siècle jusqu'à un tardif XIX^e dont on n'est pas certain qu'il ne se prolonge pas en plein XX^e!

- 29 Restons sur la ligne de partage ethnique entre nomades et sédentaires, entre agriculteurs et éleveurs, entre Blancs et Noirs et l'ensemble des conflits et des stratégies s'éclaire dans de savants équilibres où il s'agit d'exploiter l'autre jusqu'au point de rupture qui risquerait de le faire disparaître. Franchir cette limite c'est tarir la source de richesse, aussi, alternent guerres et longues périodes de collaborations favorables à tous les métissages physiques et culturels. Les Tarikh en relatent les débuts, mais la plupart échappent au scriptural et ne peut être relaté que dans une tradition orale en voie de disparition.
- 30 Quoi qu'il en soit, demeure l'insoluble problème statistique, clef de l'évolution démographique de toute la région, et partant des possibilités de ponction. L'archéologie devrait fournir de solides bases à partir de l'extension de la désertification due très souvent aux variations climatiques facilement repérables, mais lorsque ce n'est pas le cas, il s'agit de l'exode de populations qui n'en peuvent mais devant la tragédie des rafles. La limite extrême est atteinte lorsque l'insécurité ne laisse plus la possibilité d'une production agricole.
- 31 C'est ce que révèle le très beau travail conduit au Sénégal le long de la vallée du fleuve par les chercheurs de l'IFAN. Mais tout reste à faire pour la vallée et le delta intérieur du Niger. Il faut croire que les prédateurs ont ratissé avec l'efficacité maximale puisque certains sont allés jusqu'au nord de l'actuel Ghana ou le long d'une ligne qui sert aujourd'hui de frontière avec la Côte d'Ivoire. Là, subsiste la route dite des mosquées, le long de laquelle les Musulmans venus du nord, convertissaient en même temps qu'ils rassemblaient leurs caravanes d'esclaves destinées à Djénée et à Tombouctou. Que l'on réalise bien la distance de près de mille kilomètres avant d'atteindre cette dernière qui n'était que le prélude à la traversée du Sahara.
- 32 La halte s'imposait plus ou moins longue sur ces marchés nigériens, point de rupture des caravanes. Les esclaves y étaient vendus à d'autres marchands routiers du désert. Il fallait constituer de nouveaux convois, ce qui pouvait prendre plusieurs mois.
- 33 Ces énormes marchés avaient gonflé la population des cités devenues également des centres majeurs de la culture musulmane. Autour des mosquées, de puissantes universités débattaient de la légitimité de l'esclavage. Hamed Baba enseignait à Tombouctou que la servitude de l'incroyant ne posait aucun problème de conscience. Tout l'argumentaire reposait sur les cas limites du captif de guerre converti au moment de sa défaite et autres hypothèses formalistes où la science coranique s'épuisait en débats aussi vains que ceux des scolastiques formalistes de nos universités médiévales. De tout cela subsiste le sentiment d'une mauvaise conscience comparable à celle que connaîtra l'Europe au XVIII^e siècle. L'Islam au reste n'apportant pas plus de solution humaniste que la Chrétienté.
- 34 Retenons de tout cela que le trafic négrier pour susciter de tels débats n'avait rien d'anecdotique, mais condamnait chaque année des milliers de victimes à franchir le désert.
- 35 La traversée suivait trois itinéraires principaux :
- 1 - celui de l'ouest joignait le Niger et la Tripolitaine en passant par Tahert, Zawila, le Fezzan et le Kanen. De Tripoli une partie des esclaves repartait à Alexandrie et au Caire d'où ils étaient redistribués dans l'orient arabe et à l'est de la Méditerranée. El Bekri en 1068 décrit

ce flux traversant des marchés très actifs du Caire, à l'ombre de la grande mosquée où les esclaves s'échangeaient contre des étoffes rouges, tandis qu'autour s'épouvaient jardins irrigués et palmeraies surgies en plein désert.

- 2 - par Warghla Tadmekket on rejoignait Tunis ou Bougie. Axe qui semble avoir été moins fréquenté que le précédent dont le succès était dû à l'importance de Tripoli comme plaque tournante.
 - 3 - à l'est, le Maroc communiquait avec le Soudan par Ouadane. Les caravanes traversaient Sidjilmassa avant de gagner Fès. A partir de 1591, cette route connut un trafic intense avec la conquête de l'empire Songhay par les troupes marocaines qui occupèrent le pays jusqu'à la fin du XVIII^e siècle. S'il s'agissait dans un premier temps de contrôler le commerce du sel saharien, l'échange d'esclaves se révéla très vite le meilleur moyen de paiement, ce qui explique l'abondance de soldats africains dans l'armée marocaine.
- 36 Quel que fut l'itinéraire, les esclaves connurent l'un des pires martyrs au cours de ces traversées. Dans un mémoire daté de 1697, Petis de la Croix suit une caravane entre Tripoli et Tombouctou. Traditionnellement en octobre, 400 à 4000 personnes selon les années partent accompagnées de 3 à 4000 chameaux. Elles arrivent au Fezzan deux mois plus tard, et il leur en faudra encore deux pour gagner le Bornou où elles séjourneront six autres mois avant de rentrer à Tripoli au printemps suivant.
- 37 On retrouve les délais de la traite atlantique. La Croix note qu'au cours de ce retour « *il meurt beaucoup d'esclaves de misère et de manque d'eau* ». Dans ces conditions il ne faut pas s'étonner des énormes plus-values ; l'esclave acheté 8 piastres au Bornou est revendu entre 40 et 60 piastres⁶. Petis ajoute que, tous les ans, d'autres caravanes plus modestes, de 15 à 20 hommes partaient aussi de Tripoli.
- 38 Toujours au XVII^e siècle, chaque année, de Tunis partaient deux caravanes qui revenaient vendre les esclaves sur le marché de Souk al Barka construit à cet effet entre 1610 et 1637. Il est certain que l'investissement était encore rentable en dépit de la concurrence de la traite atlantique.
- III - Fluctuations du système et incertitude des nombres
- 39 Vaste problème que ce détournement du commerce transsaharien par la traite atlantique. Sans s'appuyer sur d'autres sources que le bon sens, les historiens affirment que la seconde a ruiné le premier, sans quoi l'Afrique n'aurait pas pu supporter une telle ponction. Peut-être, au regard de certains indices faut-il nuancer ce propos.
- 40 Personne ne nie qu'au XV^e siècle l'arrivée des Portugais sur les côtes occidentales de l'Afrique brise en partie ces anciens réseaux. Le commerce des esclaves se détourne massivement vers l'Atlantique sur les côtes de Sénégambie et sur celles du golfe de Guinée. Le choc fut assez rude pour que la guerre dite des Marabouts ensanglante le nord de la Sénégambie entre 1637 et 1677.
- 41 Sous couvert de ramener les populations à une stricte orthodoxie religieuse Nassir al Din déclencha un vaste mouvement anti-français. Il voulait en réalité les chasser de Saint-Louis d'où ils drainaient un fort courant esclavagiste destiné aux Antilles. Le mot d'ordre était clair : ne plus livrer un seul esclave. Ce fut un échec. Dans ses troupes les Peuls, fervents islamistes, s'étaient engagés en masse. Après la défaite ils se retirèrent au Fouta-Djallon où ils fondèrent un solide royaume, véritable plaque tournante de la traite. Ce revirement s'explique aisément si l'on admet qu'ils maîtrisaient désormais les razzias sur l'ensemble de la zone nigérienne dont ils divisaient les victimes entre les marchés de Tombouctou et ceux du Galam destinés à Saint-Louis.

- 42 Par la suite il ne fut plus jamais question de conflit avec les Musulmans, le partage assurait de nouveau le ravitaillement des caravanes transsahariennes. On peut même supposer que les Européens qui déportaient en gros trois hommes pour une femme, abandonnaient ces dernières aux Musulmans qui travaillaient dans la proportion inverse. Ce n'est qu'une hypothèse, mais elle demande réflexion.
- 43 Comme c'est toujours le cas dans cette histoire, on bute sur les données statistiques qui nous donneraient la clef du problème. L'incertitude la plus forte est du côté musulman. On dispose d'indices sans plus. Ainsi Ibn Battuta dit avoir rejoint, en 1353, une caravane traînant 600 femmes de Takada au Maroc. Le Polonais Radziwill qui séjourne au Caire en 1582/83 voyait régulièrement des marchés présentant 2000 esclaves à des prix très bas. L'historien Raymond Mauny qui étudia le problème sa vie durant, arrive à une estimation de 20 000 Noirs déportés chaque année à travers le désert, soit deux millions par siècle du VIII^e au XIX^e.
- 44 Après une analyse fine Ralph Austen propose la fourchette de 1000 à 6000 par an entre 600 et 1700, soit un total fluctuant de un à six millions, à quoi il ajoutait 1 290 000 autre de 1700 à 1890. Herbert Klein remontait ce bilan de 5000 à 10 000 par an. François Renault, pour le XVIII^e siècle estime à 150 000 les arrivées à Tripoli et 650 000 celles de l'Égypte.
- 45 On entre dans une précision plus fiable pour Tripoli car fondée sur les correspondances consulaires. Autre indice, Tripoli réexportait une partie de ces Noirs à Constantinople, en Grèce et dans les îles de l'Égée en nolisant des navires chrétiens dont les archives subsistent. Elles dénoncent clairement la continuation du trafic par les Français après l'abolition prononcée par la Convention en 1794. Le score n'était pas mince puisque chaque navire embarquait en moyenne 200 à 250 esclaves. Au fil des ans le trajet s'était déporté de Tombouctou vers le Fezzan dont le cheik, depuis 1626, payait un tribut annuel de 4000 mitkals payables moitié en poudre d'or et moitié en esclaves (environ 70 esclaves).
- 46 Quoi qu'il en soit tous les indices convergent pour attester la continuation d'une traite que les Européens n'ont jamais tarie, tout au plus l'ont-ils ralentie.

Conclusion

- 47 Notre propos focalisé sur les esclaves n'a pas tenu compte du commerce conjoint de l'or et le l'ivoire africain, toujours actif. La Méditerranée se trouve ainsi au centre d'un double courant, celui bien connu qui alimente les flux de Chrétienté en Islam et celui plus mystérieux d'Afrique Noire en pays arabes et turcs.
- 48 Elle n'a donc pas perdu son rôle de centre dans une économie intercontinentale foulant aux pieds le plus élémentaire humanisme et plaçant à égalité deux mondes religieux théoriquement assoiffés de la grandeur de l'homme, mais qui n'ont rien à s'envier sur le chapitre de l'esclavage.

BIBLIOGRAPHIE

Abréviations :

A.E.S.C = Annales, Economie, Société.

C.T = Cahiers de la Tunisie.

J. A. H = Journal of African History.

R. H = Revue Historique.

R. T =Revue Tunisienne.

R.T.S.S = Revue tunisienne de Sciences sociales.

Histoire chronologique du royaume de Tripoli, B.N. Paris, Ms fs n°12 219, ff 10et 108 et n°12 220 ff 56 et 261 (écrit par un chirurgien français esclave à Tripoli de 1668 à1676)

ABIR (G), "Slavery in nineteenth Century Egypt", *J.A.H.*, vol 8 n°3, 1967.

ARANDA (E), *Relation de la captivité et liberté du Sieur Emmanuel d'Aranda*, Paris, 1657, nouvelle édition sous le titre : *Les captifs d'Alger*, Paris, J.P. Rocher, 1997.

ARVIEUX (Chevalier d'), *Mémoires*, édités par le père J.B. Labat, Paris,1737, vol.V.

AUBIN, *La Perse d'aujourd'hui*, Paris, 1908.

AYALON (D), *L'esclavage du Mamelouk*, Jerusalem, 1951.

BACHROUCH, "Rachat et libération des esclaves chrétiens à Tunis au XII^e siècle", *R.T.S.S.*, 1975, n°40 3,p 121-162. BAER (G), "Slavery in nineteenth century Egypt", *J.A.H.*, 1967, N°3, p 417-441.

BELHAMISSI (M.), *Les captifs algériens et l'Europe chrétienne (1518-1830)*, Alger, Entreprise Nationale du Livre, S D.

BENNASSAR (B. et L.), *Les Chrétiens d'Allah. L'histoire extraordinaire des renégats XVI^e XVII^e siècles*, Paris, 1989.

BENNASSAR (B.), *L'homme espagnol, attitudes et mentalités du XVI^e au XIX^e siècle*, Paris, Hachette.

BENNASSAR (B), *Valladolid et ses campagnes au XVI^e siècle*, Paris, 1967.

BENNET (N.R.), "Christian and negro slavery in eighteenth century North Africa", *J.A.H.*, vol I, 1980, p 64-82.

BONO (S), « Esclaves musulmans en Méditerranée », *Actes du Colloque d'Aix-en-Provence* 1987.

BONO (S) : *Schiavi musulmani nell'Italia moderna*, Naples, Edizioni scientifiche italiane, 1999.

BOYER (P), « Alger en 1645 d'après les notes du R. P. Hérault », *Revue de l'Occident Méditerranéen et Musulman*, n°17, 1974, p 19-41.

BRAHIMI (D), *Voyageurs français au XVIII^e siècle en Barbarie*, Thèse, Lille, 1976.

BRESC (H sous la direction de.), *Figures d'esclaves au Moyen-Age et dans le monde moderne*, Paris, L'Harmattan, 1996.

BUXTON (T.F.), *De la traite des esclaves en Afrique*, Paris, 1840.

CARRIERE (Ch.), *Les Négociants marseillais*, Marseille, 1973, 2 vol.

- CASTEL (J. du), *Relation des voyages de Monsieur de Brèves*, Paris 1628.
- CHASTELET des BOYS, *L'Odyssée ou Diversité d'Aventures, rencontres et voyages en Europe, Asie, Afrique par le Sieur Ch. des B; La Fèche*, 1665. Repris par Ch. Monchicourt in *Revue Africaine*, 1866-1870.
- COLLENBERG (W.H. Rudt), *Esclavage et rançons des chrétiens en Méditerranée*, Paris.
- CONTRERAS (Capitan Alonso), *Mémoires*, Paris, Viviane Hamy, 1990.
- COPPIN (Père J.), *Le bouclier de l'Europe ou la guerre sainte*, Lyon, 1686.
- DAN (Père F.), *Histoire de la Barbarie et de ses corsaires*, Paris, 1649.
- DUBOIS (C), "La traite des esclaves dans la littérature coloniale : exotisme humanitaire ou sordide réalité?", in *Littérature et temps colonial*, sous la direction de Henry (J.R.) et Martini (L.), Paris, EDISUD, 1999.
- EDRISI, *Description de l'Afrique et de l'Espagne*, Traduit par Dozy et Golje, Leyden, 1866.
- ENCYCLOPEDIE de l'ISLAM. *Article ABD*, Paris, Maisonneuve, 1960.
- ENNAJI (M), *Soldats, domestiques et concubines*, Casablanca, Ed. EDDIF, 1997.
- ESCALIER (E.) et PETIT (M), *Le libérateur des esclaves, Jean de Matha*, Raphèle les Arles, 1960.
- FAYE (J. de la), MACKAR(D), ARCISAS(A. d') et LE ROY(H), *Relation en forme de journal du voyage pour la rédemption des captifs aux royaumes de Maroc et d'Alger pendant les années 1723, 1724 et 1725*, Paris, Bouchène, 2000.
- FISHER(Allen G.B.) et FISHER (Humphrey J.), *Slavery and Muslim Society in Africa*, Londres, C. Hurst & C°, 1970.
- FONTENAY (M.), "La place de la course dans l'économie portuaire : l'exemple de Malte et des ports barbaresques", *A.E.S.C.*, 1968, p. 1321-1347.
- FONTENAY (M) : "Le Maghreb barbaresque et l'esclavage méditerranéen aux XVI^e et XVII^e siècles, Actes du v) Congrès d'Histoire et de Civilisation du Maghreb, *Les Cahiers de Tunisie*, T XLV (1991) N° spécial 157-158, Tunis, 1993.
- FONTENAY (M) : "L'esclavage en Méditerranée occidentale au XVII^e siècle", *Association des Historiens modernistes des Universités*, N°14, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 1989.
- FRANK (L), *Mémoire sur le commerce des nègres au Caire*, Strasbourg, 1802.
- GALLAND, *Histoire de l'esclavage d'un marchand de la ville de Cassis à Tunis*, Paris, La Bibliothèque, 1993.
- GARRARD (T.M.), "Myth and metrology : the early tras-saharan gold trade, *J.A.H.*.1982, N°23, p443-461.
- GODEFROY, COMELIN et Philémon de la MOTTE, *Etat des royaumes de Barbarie, Tripoli, Tunis et Alger*, Rouen, 1731.
- GORDON (M.), *L'esclavage dans le monde arabe*, Paris, R. Laffont, 1987.
- GRANDCHAMP (P), "Une mission délicate en Barbarie au XVII^e siècle. J. B. Salvago, drogman vénitien à Alger et Tunis", *Revue Tunisienne*, 1937, p 299-322 et 472-501.
- GRANDCHAMP (P) : "Autour du consulat de France à Tunis", *Revue Tunisienne*, 1943, p122-126.
- HAEDO (Frey Diego de), "Topographia e Historia general de Argel", Traduit par Monnereau et Berbrugger, *Revue Africaine*, XL, 1896.

- HAEDO (Frey Diego de) : *Topographie et histoire générale d'Alger*, Paris, Bouchène, 1998.
- HAEDO (Frey Diego de) : *Histoire des rois d'Alger*, Paris, Bouchène, 1998.
- JAUSSEN (A), *Coutumes des Arabes en pays de Moab*, Paris, 1908.
- LA MOTTE, *Voyage pour la rédemption des captifs*, Paris, 1721.
- LA MOTTE, *Etat des royaumes de Tripoli, Alger, Tunis*, Rouen, 1703.
- LARQUIE (Cl), "Les esclaves à Madrid à l'époque de la décadence (1650-1700)", *R. H.*, Sept. 1970, p 41-74.
- LAUGIER de TASSY, *Histoire du Royaume d'Alger*, Amsterdam, 1725.
- LESPEDES, *Alger*, Paris, 1930
- LE TOURNEAU (R), *Fes avant le Protectorat*, Casablanca, 1943.
- LEWIS (B), *Race et esclavage au Proche Orient*, Paris, Gallimard, 1990.
- MASCARENHAS (J), *Esclave à Alger*, Paris, Chandeigne, 1993.
- MASON (M), "Captive and client labour and the economy of the Bida emirate", *J.A.H.*, 1973, N°3, p. 453-471.
- METHIEX (J), "Trafics et prix d'hommes en Méditerranée aux XVII^e et XVIII^e siècles", *AESC.*, 1954, p 157-164.
- MORSY (M), "Moulay Ismail et l'armée de métier", *Revue d'Histoire contemporaine*, avril-juin 1967.
- N'DAMBA KABONGO, *Les esclaves à Séville au début du VII^e siècle*, Université de Toulouse le Mirail, 1977 (édition microfiche).
- ORSINI-AVILA (F), *Les esclaves de Lucena (1539-1700)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1997.
- PELLISSIER (E), *La Régence de Tunis au XIX^e siècle*, Paris, 1845.
- PENZ, *Les captifs français au Maroc au XVII^e siècle*, Rabat, 1944.
- PETIET (C), *L'Ordre de Malte face aux Turcs. Politique et stratégie en Méditerranée au XVI^e siècle*, Paris, Herault, 1996.
- PIGNON (J), "Une expédition marseillaise sur les côtes barbaresques (1616). L'armement Vinche guerre", in *Mélanges J. Despois*, Paris, 1973.
- PIGNON (J) : "Gènes et Tabarca au XVII^e siècle", *C. T.*, 3^e-4^e trim., 1979, p1-41.
- PIGNON (J) : "L'esclavage en Tunisie de 1590 à 1620", *R. T.*, 1930, p18-37.
- PUCKLER-MUSKAU, *Chronique, lettres, journal de voyage*, Paris, 1837, 3vol.
- RENAULT (F), *La traite des Noirs au Proche-Orient médiéval (VII^e-XIX^e siècles)*, Paris, Geuthner, 1989.
- RENAULT (F) : "La traite des esclaves noirs en Libye au XVIII^e siècle", *J.A.H.*, 1982, N° 23, p.163-181.
- SADOK (B), *La Régence de Tunis au XVII^e siècle, ses relations commerciales avec les ports de l'Europe méditerranéenne*, Marseille, Livourne, Zaghuan, 1987.
- SAVAGE (E.), "Berbers and Blacks : Ibadi slave traffic in eighth century North Africa", *J.H.*, 1992, N°33, p351-368.
- SEBAG (P), *Tunis au XVII^e siècle*, Paris, L'Harmattan, 1989.
- SHEFIQ (A), *L'esclavage au point de vue musulman*, Le Caire, 1891.

- STELLA(A), *Histoires d'esclaves dans la péninsule ibérique*, Paris, EHESS, 2000.
- THEVENOT (J), *Voyages*, in *Voyages en Europe, Asie et Afrique* publiés par, Petis, Amesterdam, 1727, vol 5.
- TURBET DELOF (G), *L'Afrique barbaresque dans la littérature française aux XVI^e et XVII^e siècles*, Genève,1973.
- VALENSI (L), "Esclaves chrétiens et esclaves noirs à Tunis au XVII^e siècle, *A.E.S.C.*, nov- déc 1967, p 1267-1288.
- VENTURE de PARADIS, *Tunis et Alger au XVII^esiècle*, Paris, Sindbad, 1983.
- VERLINDEN (Ch), *L'esclavage dans l'Europe médiévale*, Bruges-Gand, 1955-1977, 2 vol.
- VISSIERE (J.L.), "Les Pères trinitaires et la rédemption des captifs", *Colloque d'Aix-en-Provence*,1987.
- ZEYS, *Esclavage et guerre sainte*, Paris, 1900.

NOTES

1. - Le texte arabe et la traduction de ces deux ouvrages publiés pour la première fois en 1913-1914 ont été réédités en 1981 par la Librairie d'Amérique et d'Orient Adrien Maisonneuve, Paris.
2. - Ennaji (M), *Soldats, domestiques et concubines. L'esclavage au Maroc au XIX^e siècle*, Casablanca, EDDIF, 1997
3. - Diego de Haëdo, *Topographie et histoire générale d'Alger*, Editions Bouchène, 1998, p. 145
4. - Meillassoux (C), *L'esclavage en Afrique précoloniale*, Paris, Maspéro, 1975.
5. - Parue en 12 volumes de 1704 à 1712.
6. - Lange (D), « Un document de la fin du XVII^e siècle sur la traite transsaharienne », *RHFOM*, 1979, n° 242-243, p 211-219.

AUTEUR

JEAN-MICHEL DEVEAU

C.M.M.C - Université de Nice-Sophia-Antipolis